

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Veillez indiquer dans la case prévue à cet effet que vous êtes d'accord avec les déclarations ci-dessous. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces déclarations, il ne sera pas possible d'établir une licence.

- La détention d'équipement radioélectrique à bord d'un navire nécessite une licence. Après avoir rempli cette demande, et après examen par l'Institut, une licence sera accordée au **propriétaire** du navire. Un numéro ATIS et un numéro MMSI seront également attribués et ceux-ci doivent **obligatoirement** être programmés dans les équipements si ces derniers le permettent. Cette licence est personnelle et ne peut être cédée.
- Afin d'assurer une coordination et une organisation harmonieuses des opérations de sauvetage en mer, l'Institut transmettra vos coordonnées et celles du navire à l'Union internationale des télécommunications (UIT). Ces données seront également communiquées au MRCC (Maritime Rescue Coordination Centre) aux mêmes fins.
- Si vous avez une EPIRB ou une PLB à bord, le titulaire de la licence doit enregistrer l'EPIRB ou la PLB auprès de COSPAS-SARSAT. Et ce, via l'adresse suivante www.406registration.com
- En cas de modification des caractéristiques de la station de navire, le titulaire de la licence doit immédiatement introduire une nouvelle demande auprès de l'Institut. Si le demandeur omet de communiquer ces modifications, la licence perd sa valeur.

Coordonnées du propriétaire du navire

Personne physique : Numéro de registre national

Personne morale : Numéro BCE

Prénom :

Nom de famille :

Téléphone :

GSM :

E-mail : @

Adresse :

Code postal Domicile :

Pays :

À compléter uniquement en cas de nouvelle demande, ou si les données dont nous disposons ont changé, ou si l'adresse de correspondance ne correspond pas à l'adresse du domicile, ou si vous avez votre domicile à l'étranger.

Le soussigné déclare accepter les conditions de la licence et prend note du fait qu'en cas de non-respect de ces conditions, la licence ne sera pas valide.

N'oubliez pas les annexes suivantes

- Navigation de plaisance : document d'enregistrement en cas de nouvelle demande
- Navigation intérieure commerciale : Certificat de jaugeage et lettre d'attribution du numéro européen
- Navigation en mer : Lettre de mer

Signature :

Date :

Données du navire

- Nouvelle demande
 Modification d'une licence existante

Indicatif radio : (Uniquement en cas de modification d'une licence existante, le transfert de l'indicatif d'appel n'est plus possible)

Nombre de canots de sauvetage : Tonnage brut :

Couleur navire : Nombre maximum de passagers :

Longueur du navire (seulement pour les navires marchands):

Équipements (préciser le nombre uniquement)

VHF	Appareil fixe	<input type="text"/>
	Portable	<input type="text"/>
VHF+DSC	Appareil fixe	<input type="text"/>
	Portable	<input type="text"/>
RADAR	Bande X	<input type="text"/>
	Bande S	<input type="text"/>
EPIRB	406 MHz (No MEOSAR)	<input type="text"/>
	406 MHz (MEOSAR)	<input type="text"/>
	AIS	<input type="text"/>
AIS	Class A (12,5 W)	<input type="text"/>
	Class B (5 W)	<input type="text"/>
PLB 3	Portable	<input type="text"/>

UHF	Portable	<input type="text"/>
HF/MF	Appareil fixe	<input type="text"/>
	Appareil fixe + DSC	<input type="text"/>
SART	Bande X	<input type="text"/>
	AIS-VHF	<input type="text"/>
LRIT	1.6 GHz	<input type="text"/>
MOB	Portable	<input type="text"/>
SATCOM	INMARSAT-C	<input type="text"/>
	INMARSAT-F	<input type="text"/>
	INMARSAT-A/B	<input type="text"/>
SSAS	Fixe	<input type="text"/>
Iridium	Portable	<input type="text"/>

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Le demandeur doit avoir l'autorisation explicite des personnes de contact pour pouvoir partager les données. À chaque changement, le demandeur est tenu de communiquer ces changements.

Prénom :

Nom de famille :

Téléphone :

Prénom :

Nom de famille :

Téléphone :

Il est obligatoire de fournir au moins une personne de contact, de préférence deux. Ces personnes ne sont jamais à bord lorsque vous naviguez et, si un signal de détresse est reçu de votre navire, elles seront contactées par le MRCC (Maritime Rescue Coordination Centre) afin d'exclure la possibilité d'une fausse alerte. Il est donc préférable que ces personnes soient au courant de vos projets de voyage, ou puissent confirmer très rapidement si vous êtes en train de naviguer.

Veuillez renvoyer le document **entièrement** complété par e-mail à maritime@ibpt.be ou par courrier à l'adresse figurant au bas de cette page.